

Communiqué de Presse

LE FONDS DE DOTATION DU CRÉDIT MUTUEL ARKÉA ANNONCE SON NOUVEL APPEL À PROJETS SUR LE THÈME “RESTAURATION DES ÉCOSYSTÈMES ET TERRITOIRES”

Brest, le 22 mai 2026 - À l'occasion de la Journée internationale de la biodiversité, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa dévoile la thématique de son nouvel appel à projets annuel intitulé “Restauration des écosystèmes & Territoires”. Doté d'un budget global de 150 000 euros et ouvert aux candidatures du 22 juin au 10 septembre 2026, cet appel à projets s'adresse aux associations et aux structures d'intérêt général implantées dans les territoires du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest. Entre 5 et 10 projets seront sélectionnés par un jury parrainé par le Ministre délégué chargé de la Transition écologique, Mathieu Lefèvre.

Soutenir des projets locaux et partenariaux en faveur de la biodiversité

Après deux premiers appels à projets sur les thèmes du sport et de la culture, cette édition 2026 vise à **soutenir des dynamiques locales** qui contribuent concrètement à la restauration des écosystèmes naturels dont le bon fonctionnement est essentiel à notre santé, notre alimentation, notre économie et à la résilience de nos territoires.

Le choix de cette thématique fait écho aux **engagements de société à mission** portés par le Crédit Mutuel Arkéa qui a adopté en 2025 une stratégie destinée à renforcer la prise en compte des enjeux de préservation du vivant dans ses flux de financements, ses investissements et son empreinte directe.

Ce nouvel appel à projets s'adresse aux associations loi 1901, aux entreprises de l'ESS de moins de 10 salariés, aux coopératives, aux collectivités territoriales et aux organismes de recherche appliquée qui oeuvrent sur les territoires historiques du groupe : ceux des fédérations du **Crédit Mutuel de Bretagne** et du **Crédit Mutuel du Sud-Ouest** (Côtes-d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan, Charente, Gironde, Dordogne).

Les projets seront étudiés notamment au regard de leur **impact local**, de leurs **contributions concrètes** à la restauration des écosystèmes, de leur **capacité à mobiliser** les acteurs du territoire et de leur **dimension collective et pérenne**.

Un jury parrainé par le Ministre délégué chargé de la Transition écologique

Le jury sélectionnera **entre 5 et 10 projets pour une enveloppe globale de 150 000 euros**. Il sera composé de sept membres issus du Conseil d'administration du Fonds de dotation, parmi lesquels Yvon Erhel, Président du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa, de plusieurs administrateurs du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, ainsi que de la Déléguée générale du Fonds de dotation, Béréngère Banquey.

Ce jury sera parrainé par **Mathieu Lefèvre, Ministre délégué chargé de la Transition écologique**.

Calendrier de l'appel à projets 2026

- Dépôt et réception des candidatures : **du 22 juin au 10 septembre 2026** (midi).
- Analyse et présélection des projets : **du 10 au 30 septembre 2026**.
- Jury final & audition des projets présélectionnés : le **5 octobre** en Bretagne et le **7 octobre** dans le Sud-Ouest.
- Remise des prix : le **25 novembre** 2026 dans le Sud-Ouest et le **7 décembre** 2026 en Bretagne.

"Depuis sa création en 2023, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa accompagne des projets et des acteurs engagés en faveur de la vitalité locale, de la solidarité et de la transition environnementale. En plus de notre accompagnement pérenne auprès du fonds Océanopolis Acts, du fonds de dotation des rivières sauvages, de Clim'Actions Bretagne ou encore du programme de recherche Biodiversité et changement climatique de l'Université de Rennes, nous souhaitons renforcer, à travers ce nouvel appel à projets, notre soutien auprès de celles et ceux qui agissent au plus près du terrain pour préserver les écosystèmes et renforcer la qualité de vie sur nos territoires."

Yvon Erhel, Président du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa et Vice-Président du Crédit Mutuel de Bretagne

À propos du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa

Lancé en 2023, le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vise à renforcer et élargir les activités de mécénat et de solidarité du groupe bancaire coopératif. Doté d'une enveloppe annuelle de 3,6 millions d'euros, il accompagne chaque année plus de 1000 associations et près de 1000 particuliers sur les territoires historiques de Bretagne et de Nouvelle-Aquitaine à travers des actions de mécénat et un appel à projet annuel. Le Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa vient ainsi compléter les dispositifs des Solidarités portés par ses fédérations et caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, notamment en soutien à des initiatives à dimension régionale.



Il opère sur les champs d'action de la biodiversité, de la santé, de l'éducation et de la recherche, de l'insertion, du handicap, de la solidarité et de la vitalité des territoires.

Pour en savoir plus sur [l'appel à projets du Fonds de dotation du Crédit Mutuel Arkéa](#) et compléter le formulaire de candidature **à partir du 22 juin 2026**.

Pour en savoir plus sur le [Fonds de dotation de Crédit Mutuel Arkéa](#)



Suivez l'actualité du Fonds de dotation sur [LinkedIn](#)

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Groupe de banque-assurance coopératif et mutualiste, le Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d'une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Asset Management, Arkéa Capital, Suravenir, Suravenir Assurances...). Il compte 11 731 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,6 millions de sociétaires et clients et affiche un total de bilan de 211,6 milliards d'euros. Fort de la diversité de ses expertises et de la singularité de son modèle d'affaires, le Crédit Mutuel Arkéa s'engage en faveur de l'accompagnement des transitions environnementales et sociétales, en cohérence avec sa qualité d'entreprise à mission. Partenaire financier de référence en Bretagne et dans le Sud-Ouest, le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie sur son plan stratégique "Faire 2030" pour accélérer son développement et sa transformation, au service d'une stratégie audacieuse animée par un collectif de collaborateurs et de sociétaires engagés autour d'une promesse commune : "Avec vous, de toutes nos forces".

Contacts presse :

Laure Jardry - 07 89 98 91 42 - laure.jardry@arkea.com

Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez l'actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com